



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00058
Numéro SIREN : 394 487 201
Nom ou dénomination : 2L DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2014 sous le numéro de dépôt 4533

S.A 2.L DISTRIBUTION

1, Rue Gustave Eiffel

Parc d'Activités des Colonnes

95130 LE PLESSIS BOUCHARD

RCS PONTOISE 394 487 201

N° GESTION : 1995 B 00058

SIRET : 394 487 201 00037



4533

NOS REF:2LDEMISSION PRESIDENT 2014/CONSEIL

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 15 JANVIER 2014

L'an deux mille quatorze

Le quinze Janvier à onze heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la Société se sont réunis au Siège Social.

Sont Présents :

- **Madame CHECINSKI Claudine, née GOLDSTEIN**
- **Monsieur HASSINE Sami**
- **Madame HASSINE Dalia**

Monsieur SOTTO André, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué est absent excusé.

Madame HASSINE Dalia, Présidente, préside la séance et constate que le Conseil d'Administration est régulièrement composé et qu'il peut valablement délibérer sur l'Ordre du Jour.

Monsieur le Président constate que chacun des membres du Conseil possède les actions de garanties prévues par les statuts.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ Démission de Mme HASSINE Dalia de son poste de Présidente du Conseil d'Administration et de son poste de Directeur Général.
- ⇒ Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et d'un nouveau Directeur Général,
- ⇒ Cumul des fonctions de Monsieur HASSINE Sami
- ⇒ Pouvoirs et formalités,

cc SH dh

PREMIERE RESOLUTION : *Démission de Mme HASSINE Dalia de son poste de Président du Conseil d'Administration et de son poste de Directeur Général*

Madame HASSINE Dalia, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, expose que, en raison de son départ à la retraite, elle n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions de Présidente du Conseil d'Administration et de Directeur Général, et ceci à compter du 1^{er} février 2014.

En conséquence, elle demande au Conseil d'administration de bien vouloir procéder à son remplacement, à compter du 1^{er} février 2014.

Le Conseil en prend acte et remercie son président pour les services qu'elle a rendu à la Société tout au long de l'exercice de son mandat.

Madame HASSINE Dalia conserve néanmoins ses fonctions d'administrateur au sein de la société.

Il est ici rappelé que **Mme HASSINE Dalia** assume également un poste de directeur financier dans la société 2L DISTRIBUTION.

Elle continuera à occuper ce poste jusqu'au 31 Mars 2014 car elle a demandé à partir en retraite à compter du 1^{er} avril 2014.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEMERESOLUTION : *Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration et d'un nouveau Directeur Général*

L'assemblée générale décide de nommer **Monsieur HASSINE Sami**, né le **24 juillet 1947** à **LE CAIRE** (Egypte), domicilié au 20, Boulevard de Verdun 92400 COURBEVOIE, de nationalité française, en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, en remplacement de Madame HASSINE Dalia, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Le mandat de **Monsieur HASSINE Sami** viendra donc à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Monsieur HASSINE Sami, déclare accepter ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général à compter du 1^{er} février 2014.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Monsieur HASSINE Sami, partie prenante, à ladite résolution ne prend pas part au vote.

TROISIEME RESOLUTION : *Cumul des fonctions de Mr HASSINE Sami*

L'assemblée générale constate que **Monsieur HASSINE Sami** cumulera donc les fonctions de Président du Conseil d'Administration et les fonctions de Directeur Général pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Monsieur HASSINE Sami, partie prenante, à ladite résolution ne prend pas part au vote.

ec stt d1

QUATRIEME RESOLUTION : *Refonte des statuts*

Etant donné que le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ne sont pas nommés dans les statuts, aucune mise à jour des statuts n'est à effectuer.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : *Pouvoirs et Formalités*

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

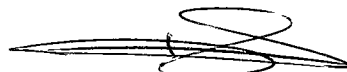
L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à Douze Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Administrateurs présents.

Monsieur HASSINE Sami



Madame HASSINE Dalia



Madame CHECINSKI Claudine, née GOLDSTEIN

